



CAMPAGNE POUR
L'ANNULATION
DES DETTES ET LES
RÉPARATIONS EN
AFRIQUE AUSTRALE

Embargo
jeudi 26 octobre 2006

Communiqué de presse

Le Conseil fédéral doit s'excuser envers les victimes de l'apartheid et accorder des réparations

Dans une lettre ouverte signée par 268 personnalités et 17 organisations suisses issues des milieux politiques, culturels, scientifiques, ecclésiastiques et du développement, la campagne pour l'annulation des dettes et les réparations en Afrique australe demande au Conseil fédéral de s'excuser envers les victimes sud-africaines pour la politique suisse menée pendant le régime de l'apartheid et de leur accorder des réparations. Le soutien helvétique à ce régime a contribué au fait que les meurtres, enlèvements, viols, déplacements forcés, tortures, répressions et toutes les autres violations des droits humains graves et légitimées par l'Etat, aient pu perdurer si longtemps en Afrique du Sud. Les signataires reprochent également à la Suisse d'avoir refusé de s'associer aux sanctions internationales contre l'Afrique du Sud.

Cette lettre est envoyée au Conseil fédéral une année après la publication (en allemand) du rapport final du programme national de recherche sur les relations entre la Suisse et l'Afrique du Sud (PNR42+)*. Ce rapport, rédigé par le professeur Georg Kreis, arrive à la conclusion que la collaboration entre la Suisse et le régime de l'apartheid était bien plus intense qu'on le supposait jusqu'alors. Ni le Conseil fédéral, ni le Parlement n'ont utilisé les marges de manœuvre que leur laissait la législation pour prendre position contre le régime de l'apartheid. Au contraire, les autorités fédérales, soucieuses des bonnes relations avec l'Afrique du Sud, sont parfois allées jusqu'à la zone grise où elles risquaient de violer la neutralité et le droit international. Les dix études spécifiques menées dans le cadre de ce programme ont mis en lumière des faits accablants sur le comportement de la Suisse. Pourtant le Conseil fédéral n'a, à ce jour, pas pris position sur les résultats de ces recherches malgré la demande expresse de plus de cent parlementaires.

La Campagne pour l'annulation des dettes et les réparations en Afrique australe demande que le Conseil fédéral assume la responsabilité de la politique suisse pendant le régime de l'apartheid. Vis-à-vis des victimes de l'apartheid, cela signifie reconnaître les manquements de cette politique et s'excuser pour les souffrances dont elle porte une part de responsabilité. C'est un simple geste de respect. Des réparations doivent également leur être accordées, comme l'a déjà demandé la jurisprudence internationale dans des cas analogues.

Lettre ouverte avec la liste des signataires en annexe

Pour plus d'information :

Barbara Müller, Campagne pour l'annulation des dettes et les réparations en Afrique australe (KEESA),
tél. 061 681 80 84 / 079 601 74 17 (coordination@apartheid-reparations.ch / www.apartheid-reparations.ch)

Jean-Claude Huot, Déclaration de Berne, tél. 021 620 03 09, 079 229 18 45

Martyna Olivet, Cotmec, tél. 076 450 79 59

* La version française paraîtra en novembre aux éditions Zoé sous le titre : La Suisse et l'Afrique du Sud, 1948-1994